

RGPP, évaluations par des sociétés d'audit,
course aux financements privés :
trois leviers pour
démolir le ministère de la Culture
et accélérer le désengagement de l'Etat

Le ministère de la Culture dans la tenaille du libéralisme

l'idée que la Culture relève d'une responsabilité publique, qu'elle ne saurait être régie par les lois du marché, les logiques de rentabilité financière, et abandonnée aux opérateurs et financements privés,

la légitimité de l'engagement historique de l'État en matière de soutien à la création, de promotion et de développement de la diversité culturelle, d'aménagement et de maillage culturels du territoire, de préservation et de présentation du patrimoine, pour son appropriation par le plus grand nombre,

la nécessité de conserver à l'État un rôle d'opérateur culturel, contraire à une conception de l'Etat " replié " sur le pilotage, l'expertise et l'évaluation (l'Etat *minimal*),

... sont à
l'exact opposé
de l'idéologie
du projet
présidentiel.

Parmi les objectifs
assignés par Nicolas Sarkozy
à Christine Albanel
dans sa lettre de mission...

accroître fortement la part des financements privés dans le budget des opérateurs culturels, **soumettre la création et les structures subventionnées à des " obligations de résultat "** quantitatives et purement comptables, une conception utilitaire de la culture, de la pensée et de l'art ; étudier la possibilité de **vendre et louer les œuvres d'art et objets des collections publiques** (une proposition de loi en ce sens a été déposée il y a 4 mois par un député UMP) ;

poursuivant dans la dérive du mercantilisme à tout crin, le gouvernement fait aujourd'hui le forcing pour **commercialiser** ce qu'il nomme les **" marques culturelles "** (on pense à la marque " Louvre " cédée aux Emirats d'Abou Dabi contre 400 millions d'euros).

Il ne faut pas chercher plus loin l'origine des violentes attaques dont le ministère de la Culture est actuellement la cible, un ministère " pilote " dans la politique du " moins d'Etat " que veut imposer Nicolas Sarkozy.

RGPP, restrictions budgétaires, externalisation plein pot, ... l'Elysée, Matignon et Bercy ont très concrètement entrepris d'atomiser notre département ministériel.

Réduction des moyens d'intervention et de fonctionnement du ministère, alors même que le budget de la culture représente à peine 1% du budget de l'Etat ! Christine Albanel a demandé que soit évalué l'impact d'une **réduction de 20 % des crédits du ministère à échéance de 3 ans**, et de passer au crible l'intégralité des politiques, des organisations et des procédures que les services mettent en œuvre afin d'**identifier des sources d'" économies pérennes "**, reposant sur de **futurs abandons de missions et de nouvelles vagues d'externalisation.**

Les politiques du ministère, comme l'activité des services, ne sont désormais considérées qu'au travers le prisme d'" **indicateurs de résultat** " purement comptables, **établis puis analysés par des cabinets privés,**

Accélération et généralisation du **désengagement financier de l'État** partout où sa participation et ses subventions sont jugées " dérisoires ", avec les conséquences catastrophiques que cela entraîne pour le spectacle vivant, le cinéma et l'ensemble de l'action culturelle sur tout le territoire.

C'est dans ce cadre absolument nocif qu'a été élaborée, en moins de 3 mois, la Révision générale des politiques publiques (RGPP).

Pour la Culture, celle-ci se traduit en particulier par...

Une réduction draconienne du nombre des directions d'administration centrale. Fusions, nouveaux périmètres, une seule ligne, non discutable, guide la réflexion des autorités ministérielles, même si cela conduira à des aberrations fonctionnelles et opérationnelles : ces " réorganisations " seront calées sur les programmes de la nomenclature budgétaire de la LOLF. On voit ainsi se dessiner au moins deux blocs : Patrimoine (regroupant DMF, DAF, DAPA, DLL), et création (DAP et DMDTS), la suite étant encore très incertaine.

Le transfert de l'activité d'établissements du ministère vers des filiales privées comme à la RMN, mais également, par exemple, dans le secteur de l'archéologie préventive.

La liquidation du réseau des musées nationaux et la fin d'une politique nationale des musées encadrée et coordonnée par la DMF, aggravant la " balkanisation " déjà à l'œuvre depuis les créations des

Etablissements publics (EP) du Louvre, de Versailles, d'Orsay et de Guimet.

- Le plus grand nombre seraient placés **sous le régime industriel et commercial** (transfert vers la Réunion des musées nationaux, RMN), **voie " royale " vers de prochaines externalisations,**
- certains seraient érigés en **EP autonomes,**
- d'autres seraient **absorbés par des EP déjà existants,**
- mais aussi, **comme pour nombre de Monuments historiques du CMN, il est prévu de relancer de nouvelles vagues de transferts aux collectivités territoriales.**

Enfin, jusqu'en mars-avril prochains, nous demeurerons dans l'incertitude la plus totale quant au **devenir des services déconcentrés (DRAC et SDAP),** sans lesquels le ministère n'aurait plus de véritable existence. Les concernant, l'élaboration des schémas de " réforme " relève directement de Matignon et de l'Intérieur.

